

conditions de cession des armements (moins d'aide, plus de ventes) ne signifiait pas pour autant une diminution notable de l'importance des considérations politiques.

2. Quelles raisons poussent les puissances secondaires comme la Grande-Bretagne, la France et le Canada à fournir des armes ?

La question des avantages que les transferts d'armements comportent pour les puissances moyennes comme le Canada a été abordée successivement par M. Smith, par celui qui a analysé son exposé, M. John Killick, et par de nombreux autres intervenants.

Ainsi que l'a souligné M. Smith, les autorités britanniques et françaises estiment essentiel de mener un programme dynamique de ventes d'armements afin de maintenir dans leur pays une industrie nationale de défense autonome. Les ventes d'armements permettent d'alléger le fardeau des dépenses militaires par le biais des économies d'échelle dans la production, d'une part, et, d'autre part, grâce aux exportations qui améliorent la balance des paiements.⁴ On a pu constater que les producteurs secondaires comme l'Italie, la Suède et le Canada avaient les mêmes raisons de vouloir exporter des armements. Dans le cas des petits États où la demande intérieure est limitée, il est devenu plus important, au fur et à mesure qu'ont augmenté les coûts de production des armes faisant appel à la technologie de pointe, de pouvoir trouver des marchés à l'exportation.

Aux dires de M. Killick, premier vice-président de la *Canadian Marconi Company* et ancien Sous-ministre adjoint (Matériel) à la Défense nationale, il existe pour un pays comme le Canada deux raisons de vendre des armements : les retombées commerciales et techniques qui résultent des efforts de recherche et de développement dans le secteur de la défense, et la création d'emplois. Il arrive souvent que les applications technologiques débouchent rapidement sur l'apparition de nouveaux produits de consommation. Pour ce qui est de l'emploi, les industries d'armements permettent non seulement de préserver des postes sur les chaînes de production, mais aussi de retenir au Canada le personnel qualifié des équipes de recherche et d'empêcher ainsi « l'exode des cerveaux ».

⁴ Les économies d'échelle se font de deux façons différentes. Premièrement, le coût moyen de production d'un char d'assaut, par exemple, diminue au fur et à mesure qu'augmente le nombre total de chars fabriqués. Deuxièmement, les coûts de recherche et de développement liés à la conception du char sont répartis sur un plus grand nombre d'unités.